



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

listes électorales

Question écrite n° 121578

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur la dernière note du conseil d'analyse stratégique plaidant en faveur de l'inscription obligatoire sur les listes électorales. En effet, si la loi de 1997 a prévu l'inscription obligatoire pour les jeunes âgés de 18 ans (avec des résultats encore imparfaits), l'inscription sur les listes électorales reste une démarche volontaire et individuelle pour tout citoyen non inscrit ayant atteint la majorité avant l'entrée en vigueur de cette loi. Il lui demande donc de lui indiquer la position du Gouvernement concernant cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121578

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire (II)

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3245